



**Association Internationale des Anciens de
l'Union européenne**

N° 87 Juillet – Août – Septembre 2019

L'ÉCRIN



*Haus Mennicken – Maison Mennicken
Eupen*

*Bulletin de liaison
de la Section Belgique
de l'AIACE*

Explication de la page de garde

La maison Mennicken, connue aussi sous le nom de maison Signon ou maison Grand Ry, est un bâtiment classé et est aussi connu sous le nom de la Place Werth dans la commune d'Eupen, appartenant à la Communauté germanophone de Belgique.

L'ancien bâtiment de drapier a été construit en 1744 pour la famille Grand Ry, probablement d'après des plans de Johann Joseph Couven et depuis lors n'a pratiquement jamais été modifié. Des Grand Ry, ce bâtiment est devenu en 1880 propriété de la famille Mennicken après avoir changé de propriétaires à plusieurs reprises, la maison a alors pris le nom de maison Mennicken. Aujourd'hui, soit depuis le 25 mars 1983, ce bâtiment est classé bâtiment historique, même si l'appellation maison Signon reste courante. Ce bâtiment a servi de bureau de poste. Depuis 1984, il est le siège du gouvernement de la Communauté germanophone.

Sommaire

N° 87 Juillet – Août – Septembre 2019

EDITORIAL – TEN GELEIDE

04 *Le mot de la Présidente. Raffaella Longoni*

05 *Het woord van de Voorzitster*

LA VIE de l'AIACE, section Belgique

07 *Le CA au travail*

08 *Conférence de l'AIACE sur l'Italie*

10 *Décès d'Yvette Demory*

QUESTIONS EUROPEENNES

12 *Galileo*

14 *Mise en place du Parquet européen*

15 *Schuman-Tag*

18 *Commémorer 1919 en 2019*

21 *Développement durable*

23 *Marbella*

26 *Roy Edwards, Remise de médaille*

28 *Euromythes*

BREXIT

29 *Brexternity*

QUE SONT-ILS DEVENUS ?

32 *Roderick Abbott*

33 ILS NOUS ONT QUITTES

IN MEMORIAM

34 *Décès de C.D. Macgregor*

35 *Frans Andriessen*

36 BREVES

37 VIE PRATIQUE AIACE

39 MIEUX VAUT EN RIRE

Brexit means Brexit

40 Composition du Conseil d'administration

Ont participé à ce numéro R. Cox, J.-P. Dubois, J. Erdmenger, D. Guggenbühl, S. Jacobs, P. Loir, R. Longoni, J.-B. Quicheron, M. Saxel, J. M. Tique, J. Trestour, N. Wraith, P. Blanchard

Traduction en néerlandais : J. Geenen

Dépôt à la Bibliothèque Royale de Belgique : ISSN 1783 – 5410,

Les textes n'engagent que leurs auteurs et non la Commission européenne

Editeur responsable :

Raffaella Longoni

Comité de rédaction :

Robert Cox

Jürgen Erdmenger

Daniel Guggenbühl

Philippe Loir

João Mateus Tique



Rédacteur en Chef :

Jean-Bernard Quicheron

Email : jbquicheron@gmail.com

Impression :

Insert Graphic, Bruxelles

Expédition :

Ateliers de reproduction de la Commission



Le mot de la
présidente



Raffaella Longoni

➤ **Avis de tempête ou simples nuages à l'horizon ?**

Les élections du Parlement européen sont derrière nous. S'il est vrai qu'une analyse politique détaillée exigerait des pages et des graphiques détaillés, il n'en reste pas moins que nous pouvons tirer d'ores et déjà quelques conclusions claires de ce scrutin. Tout d'abord, le regain de mobilisation qui, bien que modeste (50,1%) est un signe d'intérêt pour la politique européenne et la démocratie en général. Ensuite, si les résultats ne sont ni surprenants ni exceptionnels, l'Europe n'a néanmoins pas succombé à l'appel des europhobes puisque la majorité de partis politiques, quoique plus fragmentée par rapport au passé, reste favorable à l'UE. Il est vrai cependant que les partis eurosceptiques, souverainistes, nationaux/populistes ont progressé par rapport au score de 2014 et détiennent désormais 173 sièges sur 751.

Les réseaux sociaux – porteurs de certains terribles dérapages - ont joué un rôle fondamental dans la campagne électorale de ces extrémistes qui ont utilisé sans scrupules l'arme redoutable de la désinformation, à grand renfort de haine et de peur.

Quelles perspectives se dessinent maintenant pour les citoyens européens ?

La phase post-élections leur échappe désormais et revient aux nouveaux élus du PE ainsi – qu'aux gouvernements et chefs d'États des 28... ou 27.

Ces derniers devront mettre en place une nouvelle gouvernance de l'UE et procéder aux nominations des Président de la Commission, du Conseil, du PE, de la Banque Centrale Européenne, des Commissaires et, ultérieurement, du Haut représentant pour la politique extérieure et de sécurité. Décidées par les chefs d'État, ces nominations devront compter sur l'avis du PE et, plus tard, ceci aura des conséquences sur la nomination des hauts fonctionnaires et sur l'ensemble du Service public européen, et donc aussi sur les pensionnés.

Nos nouveaux dirigeants devront affronter des questions brûlantes et être à la hauteur des défis politiques, sociaux, technologiques, économiques et écologiques qu'elles comportent. Le cadre financier pluriannuel [CFP], déjà en cours de négociation, sera la pierre angulaire de l'action des institutions de 2021 à 2027. Par une décision du Conseil et ensuite du PE, ce cadre fixera leurs budgets de fonctionnement et dans celui de la Commission figurent nos pensions.

Le 31 décembre 2020 au plus tard, la Commission remettra au PE et au Conseil un rapport sur le fonctionnement du Statut des fonctionnaires et autres agents de l'UE. Suivront, le 31 mars 2022, un rapport sur la Méthode (annexe XI du Statut) et, toujours en 2022, un rapport sur le Régime de pensions (Annexe XII du Statut).

Enfin, plus proche encore de nos intérêts quotidiens, la révision des Dispositions Générales d'Exécution du RCAM devrait se terminer en 2020-2021. Cet examen comporte des adaptations, des simplifications, des modernisations médicales et administratives diverses, tandis qu'une révision des plafonds de remboursement, bloqués depuis juillet 2007, semble incontournable.

Notre Statut prévoit des marges d'adaptation des contributions à la Caisse Maladie (*pour rappel : un tiers est à charge du personnel et deux tiers à charge de l'employeur*), mais pour les réaliser, il faudra convaincre les experts budgétaires, ce qui est loin d'être acquis.

Alors, avis de tempête ou simples nuages à l'horizon ? Au moment historique où l'on commémore, tous pays confondus, le débarquement des alliés en Normandie, la teneur des problèmes du moment peut sembler anodine par rapport à ce que les Européens ont vécu en 1944 et on ne peut que se réjouir de ces 75 ans de paix.

Mais les problèmes sont indéniables et, incontestablement, l'été sera chaud.

Het woord van de
Voorzitster



Raffaella Longoni

➤ Storm op til of slechts wolkjes aan de einder ?

De verkiezingen voor het Europees Parlement liggen weer achter ons. Ofschoon voor een gedegen politieke analyse vele gedetailleerde bladzijden en grafieken nodig zijn, kunnen wij uit deze peiling toch al enkele duidelijke conclusies trekken. Allereerst, dat uit een – zij het bescheiden- hogere opkomst van 50,1% mag blijken dat **men** de Europese politiek en de democratie in het algemeen van belang **vindt**. En verder, dat Europa met deze noch verrassende noch uitzonderlijke uitkomsten niet ten prooi is gevallen aan de **sirenenzang** van de eurocritici, omdat de meerderheid van het politieke spectrum weliswaar meer versnipperd is dan voorheen, doch wel pro Europa is. Maar ten opzichte van 2014 hebben de eurosceptische, nationaalsoevereine, nationaalpopulistische partijen onmiskenbaar vooruitgang geboekt: zij komen nu op 173 van de 751 zetels.

De sociale netwerken – verantwoordelijk voor enkele vreselijke uitglijders – hebben een grote rol gespeeld in de kiescampagne van deze extremisten die ongegeneerd het geduchte wapen van de desinformatie hebben ingezet, om haat en angst op te poken.

En wat mogen de Europese **opvarenden** nu dan verwachten?

Op de fase ná de verkiezingen hebben zij geen invloed. Die komt toe aan de nieuw verkozen Parlementariërs en aan de staatshoofden en regeringsleiders van de 28... of de 27.

Het is aan de laatstgenoemden om een nieuwe stuurhut voor de EU te bemannen en met de benoemingen van de voorzitters van de Commissie, de Raad, het EP, de Europese Centrale Bank, de commissarissen en ten slotte de Hoge vertegenwoordiger voor het buitenlands en veiligheidsbeleid te beginnen. Daartoe besloten door de staatshoofden en regeringsleiders moeten deze benoemingen nog de goedkeuring van het EP krijgen, met later nog gevolgen voor de benoemingen van hogere ambtenaren en voor het geheel van de Europese Openbare dienst, en daarmee ook voor de gepensioneerden.

Onze nieuwe kapiteins staan voor zwaar weer en moeten in staat zijn de klippen op politiek, sociaal, technologisch, economisch en ecologisch gebied te kunnen vermijden. Het Meerjarig financieel kader (MFK) waarover al wordt onderhandeld, bepaalt voor de jaren 2021 tot 2027 de vaartrouten voor het koersen van de Instellingen. Met een besluit van de Raad en vervolgens goedkeuring door het Parlement zullen met dit kader de begrotingen worden vastgesteld: en in die van de Commissie zijn onze pensioenen opgenomen.

Ten laatste op 31 december 2020 dient de Commissie bij het Parlement en de Raad een verslag in over de werking van het Statuut van de ambtenaren en de andere personeelsleden van de EU. Met vervolgens op 31 maart 2022 een verslag over de Methode (Bijlage XI van het Statuut) en, eveneens in 2022, een verslag over de Pensioenregeling (Bijlage XII van het Statuut).

Nog dichterbij onze belangen van alledag diene dat de herziening van de Algemene uitvoeringsbepalingen voor het GSZV in 2020-2021 voltooid zou moeten zijn. Dit onderzoek omvat aanpassingen, vereenvoudigingen, en allerhande modernisering op medisch en administratief gebied, waarbij een herziening van de plafonds voor de terugbetalingen die sedert juli 2007 geblokkeerd waren, wel onvermijdelijk lijkt.

In ons Statuut is voorzien in marges voor de aanpassing van de bijdragen aan de Ziekenkas (*let wel, een derde deel is ten laste van het personeel, en twee derden zijn voor rekening van de werkgever*), maar om hiertoe te komen moeten de begrotingsspecialisten overtuigd worden, en dat zal nog een hele dobber worden.

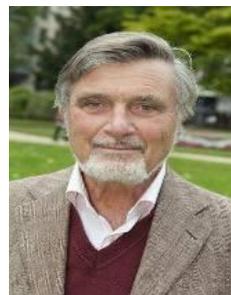
Dus, staan wij voor een stormwaarschuwing, of zijn er slechts wolkjes aan de einder? Nu dat alle landen de historische ontschepping van de geallieerde strijdkrachten in Normandië herdenken, kan de aard van de huidige problemen futiel lijken ten overstaan van hetgeen de inwoners van Europa in 1944 hebben beleefd, en kunnen wij ons alleen maar verheugen over de afgelopen vijfenzeventig jaren van vrede.

Maar de wateren zijn woelig, en onweer zal opsteken.

❖ La vie de l'AIACE

➤ Le Conseil d'Administration au travail

Philippe Loir



Après les hommages rendus à Ludwig Schubert et à Margarethe Braune au mois de décembre dernier, le Conseil d'administration a dû une nouvelle fois s'incliner avec tristesse devant la mémoire d'un de ses membres extrêmement actif dans la section depuis de nombreuses années, Yvette Demory, grande organisatrice de beaux voyages à l'AIACE, décédée le 5 avril 2019.

Lors de sa réunion du 28 mai, le Conseil d'administration a décidé, suite à ce décès qu' Erik Halskov, qui siégeait déjà au Conseil en tant que membre suppléant, serait titularisé au sein du Conseil d'administration selon l'article 15 de ses statuts.

Le Conseil d'administration a acté avec satisfaction le bon déroulement de l'Assemblée Générale de la section qui s'est tenue le 26 mars dans la grande salle du Charlemagne. Les trois cents membres qui ont participé à cette Assemblée ont pu entendre la présidente Raffaella Longoni, ainsi que les responsables des principales activités, détailler l'ensemble des actions proposées par la section à ses 4.900 membres. On peut constater, en écoutant ce rapport que outre les grands services traditionnels de la section, aide sociale, défense des pensions, activités culturelles et de loisir, communication, chaque année de nouveaux services sont proposés aux membres de l'Association et y rencontrent un public intéressé. Aux conférences et thés littéraires, se sont ajoutées l'année passée plusieurs initiatives pour venir en aide aux pensionnés : création d'un groupe de parole pour les veufs et les veuves, instauration d'une antenne du PMO dans nos locaux rue de Genève, aide informatique. Il faut ajouter la montée en puissance de l'aide fournie par les « ambassadeurs » de la section qui répondent et solutionnent avec efficacité toutes sortes de questions, parfois angoissées, ayant trait à la Caisse maladie.

L'excellent compte-rendu établi par Norbert Vogel, qui a été envoyé à tous les membres de l'Association, rapporte d'une manière concise pour ceux qui n'étaient pas présents l'ensemble des discussions.

La présence des représentants de l'Administration, les chefs d'unité de PMO3 et PMO4 et le responsable du « Support social et relations avec le personnel retraité », a permis des échanges directs avec les participants. Ils ont porté essentiellement sur les nouveaux « Programmes de dépistage » et sur les modifications à apporter aux Dispositions générales d'exécution de la réglementation commune de la Caisse maladie. Il faut souligner que ces échanges se sont passés de part et d'autre dans une atmosphère constructive de collaboration et de bienveillance.

L'Assemblée Générale s'est terminée d'une manière conviviale par le très attendu cocktail offert par l'Association qui permet toujours aux participants de nouer ou de renouer des liens d'amitié et d'évoquer les grands moments passés ensemble.

Les représentants de la section ont participé aux Assises Internationales qui ont eu lieu du 18 au 21 juin à Lisbonne. Ces Assises, bien organisées sous le contrôle du Secrétariat général et avec l'aide expérimentée de la section portugaise, ont attiré 300 participants dont 70 membres de la section Belgique.

Lors de ces Assises s'est tenu un Conseil d'administration International durant lequel ont été débattus des points très sensibles pour la section Belgique. En effet, depuis quelque temps notre section a un désaccord avec le Président International au sujet des désignations des membres dans les comités et les groupes de travail de l'International. La section Belgique a constaté, depuis la nouvelle Présidence, qu'elle avait été écartée pratiquement de tous les comités et groupes de travail de l'AIACE Internationale et cela malgré son insistance à présenter des candidats très expérimentés et porteurs des préoccupations du plus grand nombre de membres au sein de l'AIACE Internationale. C'est ainsi que pour le Comité du statut, qui est le plus important des comités, le Président international a écarté la candidature de la section Belgique et a désigné deux membres de la section britannique et un de la section française. La section voit dans ces désignations un déséquilibre flagrant dans une répartition géographique équilibrée des tâches entre les différentes sections à un moment délicat pour la vie communautaire avec le Brexit.

D'autre part, ces désignations ont été faites sans respecter les dispositions du Statut de l'AIACE qui prévoit que les désignations faites par le président doivent être soumises au Conseil d'administration pour confirmation mais celui-ci refuse d'appliquer la procédure démocratique qui respecte les prérogatives du Conseil d'administration International telles que consignées dans les statuts de l'AIACE et rompt ainsi avec une pratique qui a toujours bien fonctionné.

Cependant lors du CA à Lisbonne, la section Belgique a proposé officiellement une solution de compromis qui devrait permettre de sortir de l'impasse dans l'intérêt de tous.

➤ **Conférences de la section Belgique : l'Italie**
par Philippe Loir

La situation politique et économique actuelle de l'Italie est source de préoccupations pour de nombreux collègues. Pour aider à comprendre ce qui se passe dans ce grand pays, membre fondateur de l'Union, la section Belgique a demandé à notre ancien collègue Fabio Colasanti, économiste, ancien directeur général, grand connaisseur de l'économie italienne de lui apporter son éclairage. C'est ce qu'il a fait, sans langue de bois, devant une centaine de participants dans les locaux de la rue de Genève le 2 avril en abordant uniquement la situation économique, sans évoquer la situation politique mais sans chercher à les rassurer.

Le titre choisi par le conférencier donne déjà une indication de la complexité des difficultés à surmonter : « *Un pays qui ne veut pas voir ses problèmes* ». Cela veut sous-entendre que les solutions ne peuvent pas être qu'économiques, qu'elles relèvent aussi du domaine culturel car

elles concernent les mentalités et la structure de l'organisation politico-administrative du pays.

Les faits sont clairs et sans appel. Depuis la fin des « trente glorieuses » dans les années 80 durant lesquelles l'Italie avait connu un bon taux de croissance, ce taux est peu à peu inexorablement tombé. Aujourd'hui il est parmi les plus bas d'Europe juste avant la Grèce. Depuis la crise de 2008 l'Italie n'a pas, contrairement aux autres pays d'Europe, retrouvé son niveau d'avant la crise. Elle est ainsi passée de pays relativement riche dans les années 80 à un niveau de richesse plus faible que la moyenne européenne.

Or s'il n'y a pas de croissance il n'y a pas création d'emploi. Le chômage est élevé ; aux 2,8 millions de chômeurs déclarés s'ajoutent en effet 3 millions de non-actifs qui ne cherchent plus par résignation à rentrer dans le système d'indemnités de chômage. Conséquence : le taux de pauvreté absolue est en augmentation constante.

Les causes de cette situation sont à trouver entre autres du côté du fonctionnement politico administratif du pays. La législation, souvent de mauvaise qualité et contradictoire, est excessive d'autant plus que le législateur italien renforce fréquemment les exigences de la réglementation européenne par des surenchères qui rendent les textes inapplicables dans la réalité.

La Fonction publique, sous-dimensionnée et inefficace, génère par ses réglementations des démarches administratives stériles. Cette situation crée des conflits que la justice ne peut traiter rapidement en raison notamment des pouvoirs d'appréciation que la Constitution a remis aux juges après la guerre. La lenteur de la justice est devenue une des plaies du fonctionnement de l'économie et du bon déroulement de la vie administrative. Une des conséquences en est une baisse des investissements publics dont la réalisation dépend de trop nombreux acteurs concurrents au niveau national, régional, local...

Enfin, l'Etat reste faible et l'illégalité est répandue.

Sur le plan infrastructure, cela ne va pas mieux. Les infrastructures actuelles sont dépassées et aucune n'a été construite ces dernières années. Cela se ressent sur le réseau internet qui ne couvre pas tout le pays

A part 3 ou 4 Universités de haut niveau, l'Education nationale n'est plus à la hauteur, l'Italie est désormais le pays qui détient le niveau le moins élevé de diplômés du second degré en Europe et on assiste à une fuite des jeunes diplômés vers l'Europe du nord. Le résultat en est une faible utilisation des nouvelles technologies et un faible niveau des investissements étrangers. Les investisseurs extérieurs se contentent d'acheter les firmes prospères existantes au lieu de prendre le risque de nouveaux investissements et d'implanter de nouvelles technologies.

Que faire lorsque la culture économique des citoyens est basse et que la pesante bureaucratie est le fruit de lois protectrices voulues par le public et qu'en plus il y a une grande résistance des intérêts constitués à tous changements ?

L'opinion publique pose en Italie un gros problème, elle se refuse à voir l'origine des problèmes, elle considère que la concurrence est dangereuse car elle met en cause les niches

confortables où se cachent les déficits publics. Quant aux pouvoirs publics, ils préfèrent regarder ailleurs.

Cette situation crée dans la population un complexe d'insécurité. Elle la conduit à croire que tout le monde est contre l'Italie alors, elle est friande d'histoires positives sur les réussites d'entreprises italiennes que la TV met en scène.

Des boucs émissaires sont tout trouvés : l'Union européenne et ses réglementations, sa lutte contre les déficits budgétaires et, évidemment, les immigrés.

Fabio Colasanti n'a pas de réponses aux questions que révèle cette analyse.

Pourtant il faut agir, le déficit public de 2.300 milliards d'euros en 2017 peut devenir un cataclysme européen si les taux d'emprunt augmentent. Cerise sur le gâteau, la démographie italienne est désormais déficitaire et la population diminuée.

➤ **Yvette Demory**

par D. Guggenbühl

« Nous sentons et nous expérimentons que nous sommes éternels »

Spinoza



Notre collègue et amie Yvette nous a quittés sur la pointe des pieds en ce vendredi 5 avril 2019. Nous la savions malade et elle savait que ses jours étaient comptés. Depuis quelques mois, elle ne se montrait plus parmi nous et vivait sa maladie dans la discrétion et dans la sérénité. Sa place à la table du Comité de rédaction est restée vide et ce vide, à présent, est devenu irrémédiable. Elle n'est plus parmi nous et nous devons désormais, le cœur serré, accepter cette fatalité.

L'AIACE, et en particulier la Section Belgique, lui doit énormément. Pendant de très longues années, Yvette a occupé la fonction de secrétaire de la Section, toujours engagée dans son travail, soucieuse de bien faire. Une fonction qui, à défaut de lui conférer une grande visibilité, a cependant fait d'elle un pilier de l'Association. Combien de documents n'ont-ils pas été rédigés par Yvette, avec ce soin et cette conscience professionnelle qui la caractérisaient, sans que les lecteurs se soient rendu compte que c'était elle qui avait tenu la plume et qui veillait au respect des procédures. Une petite fourmi modeste mais remarquablement efficace.

Yvette était aussi une femme toujours curieuse de découvrir de nouveaux horizons et d'autres cultures et, au cours des nombreux voyages qu'elle organisait, elle transmettait cette passion à tous ceux qui l'accompagnaient. Elle a sillonné une grande partie de la planète mais il restait bien des endroits qu'elle aurait aimé explorer. Ce bonheur lui aura été refusé. Au Comité de rédaction, nous ne l'entendrons plus évoquer ses pérégrinations, ses découvertes, ses échanges avec les collègues qui l'accompagnaient et qui appréciaient son empathie, sa curiosité et aussi sa capacité à affronter et gérer les imprévus.

Yvette appréciait les sages de l'Orient et leurs leçons de vie, elle a trouvé son inspiration dans le bouddhisme. Cela lui a appris à être en paix avec elle-même et avec le monde et lui aura permis de quitter la vie sans regrets. Notre regret à nous, c'est de l'avoir perdue pour toujours.

➤ **Hommage à Yvette Demory Thyssens**

Texte lu par Raffaella Longoni lors de la cérémonie d'adieu au Crematorium d'Uccle le 10 avril 2019

J'ai connu Yvette en mars 2014, lors de ma prise de fonctions à l'AIACE Belgique.

La première impression a été celle d'une dame à l'allure austère et très compétente dans ses domaines de prédilection.

Mais au fil du temps, au fait très vite, il a suffi d'effleurer cette apparente austérité pour découvrir - un peu comme le feu sous la glace - une personne empreinte de passion, de dignité, d'amour pour la musique, la culture, l'art en général, les voyages vers des horizons particulièrement intéressants car loin des sentiers battus. Mais aussi et surtout une amoureuse du travail bien fait. Infatigable, toujours présente, toujours partante non seulement pour de nouvelles destinations mais aussi pour de nouvelles tâches.

Il y a des hommes et des femmes qui ne vivent que pour briller de mille feux, de strass et de paillettes. Yvette c'était le contraire, c'était une dame pour laquelle seule la substance, le travail, le fond comptaient. Yvette était ce que nous appelons en italien : Una Signora.

Si je devais résumer en quelques mots l'hommage qu'elle mérite, je dirais que, au-delà de ses capacités professionnelles, elle était un exemple de sobriété, de force, de courage, de persévérance, de discrétion et de finesse.

Et ce sont ces qualités dont nous nous souviendrons :

La passion pour la vie qui ne lui a pas fait que des cadeaux, et aussi

La dignité et l'élégance extrême avec lesquelles Yvette s'est inclinée devant sa seule et unique ennemie : la maladie.

Tu pars chère Yvette pour ton dernier voyage : un voyage sans contraintes, que tu n'as ni choisi ni programmé, que tu entames finalement libre comme l'air.

Je te fais une promesse : quand mon tour viendra de traverser le fleuve je penserai à toi, car ta façon si digne de quitter la scène reste, en réalité, pour moi, une leçon de vie. Adieu et merci pour tout.

❖ Questions européennes

- **Galileo, les dessous d'une réussite européenne**
par Jean Trestour



Qui aujourd'hui peut se passer de la navigation embarquée ?

L'histoire du système de radionavigation européen commence en 1998 avec la présentation d'un projet de partenariat public-privé pour établir un système de positionnement et de navigation à vocation commerciale. Il s'appellera GALILEO. Sa mise en œuvre débute en 2000 et la Commission Européenne a la charge de le porter sur les fonds baptismaux !

Du côté technique pas ou peu de problèmes, l'ESA qui pilote ce côté de l'affaire domine son sujet et déjà depuis de nombreuses années. Son savoir-faire en satellites, en lanceurs, en horloges atomiques (Suisses), sa structure et les bases de son organisation et quelques-uns de ses autres membres non européens comme le Canada nous sont très utiles et passionnés.

Dès la fin 2000 les quatre signaux globaux que va émettre la constellation sont définis : un signal public accessible à tous, un signal payant de précision qui certifie la position, un signal de secours en mer ou ailleurs, et un signal renforcé destiné aux institutions civiles et militaires. Le cahier des charges des satellites et de la constellation sont quasi définis. L'ESA qui à l'époque gère déjà EGNOS, un succédané européen du GPS américain militaire, a espéré un temps en être le porteur de Galileo mais finalement comprend, non sans regret, que le pilotage politique et financier de l'affaire revient naturellement à l'Union Européenne.

Côté financier quelques hypothèques sont à lever, et la première est de taille : trouver un partenaire privé qui accepte de mettre 3 Milliards sur la table et d'attendre 5 ou 6 ans pour espérer en obtenir quelques bénéfices. A l'époque il y a peu de mécènes clairvoyants et tant mieux ! Vu la dimension géo-stratégico-politique du projet, il y a peu de candidats au-delà d'un consortium qui rassemble tout le gratin du spatial européen ; cela fait peur, à une époque où on est accusé de malversation dès que l'on dépense un Euro d'argent public. Ceux qui ont dessiné ce partenariat public-privé, un schéma à la mode à l'époque chez les Anglo-Saxons, avaient-ils des desseins machiavéliques cachés ? Un prochain article le dira peut-être !

Côté géopolitique, cela convient bien à nos amis américains qui ont juré en juin 2000, que si l'Europe avait réussi à lancer Ariane, elle n'arrivera pas à lancer Galileo ; et visiblement certains états membres ne sont pas insensibles à cette injonction ! D'autant plus que miraculeusement, la précision du signal du GPS mis à disposition du public va passer à ce moment-là de 100m à 10m.

Cette dimension du projet paraît un court moment dépasser le cadre bruxellois... mais on va tout de même s'en sortir :

D'abord dans le débat capital sur les fréquences d'émission des signaux de navigation ; il est indispensable que l'utilisateur n'ait besoin que d'un seul récepteur, le plus simple possible: le signal public doit être émis sur les mêmes bandes de fréquences que celui des systèmes américain et russe ; notre grand succès à la conférence des Nations Unies (l'ITU de mai 2000 à Istanbul) et qui octroie les fréquences tous les 4 ans (où une immense majorité d'états du monde entier a compris l'intérêt d'un signal civil de radio navigation ouvert à tous et qui ont voté pour nous) va nous permettre d'avancer : Galileo a désormais sécurisé ses bandes de fréquences de signaux, si on arrive comme la règle l'exige, à les utiliser d'ici 5 ans (ce délai va être un des aiguillons du projet, et obliger à des tests de Galileo en 2005).

Ensuite, La Chine dessine à ce moment là également, son propre système et une excellente coopération va s'instaurer entre nous. Au-delà de ce combat gagné sur les fréquences, un voyage à Pékin où nous sommes accueillis les bras ouverts et où on n'ignore rien de Galileo, va nous rouvrir la porte... comme par automatisme, de la coopération transatlantique qui reprend tant bien que mal, ralliant ainsi tous les états membres à la cause communautaire.

Dans le même temps, le sous-secrétaire d'état américain prend la plume et écrit à tous les chefs d'états européens que Galileo n'est non seulement pas nécessaire mais encore risque de faire ombre à la coopération militaire transatlantique. Beaucoup à l'époque, même en haut lieu, ignorent tout ou presque de l'impact possible et des avantages immenses de la maîtrise civile d'un système de radio navigation. C'est un choc décisif ! Si on nous dit et à ce niveau, que l'entreprise est redondante, alors il faut absolument le mettre en œuvre ! C'est l'étape clé, le stimulus qui nous manquait. Le financement de Galileo sera public !

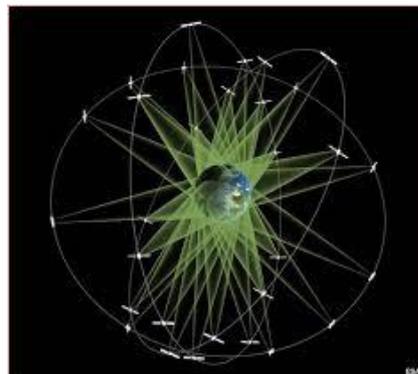
Le bébé est baptisé !

Mais ça va être long ! Des rivalités de toutes sortes et souvent intestines, entravent un développement rapide. Les lourdeurs administratives que chacun déplore depuis tant d'années n'arrangent pas les choses non plus ! On se dispute les leaderships et l'emplacement des stations de contrôle (le Brexit va peut-être encore changer la donne sur ce point). Dans le même temps, les Américains peinent aussi à améliorer leur GPS, les Russes remettent doucement Glonass sur pied et les Chinois démarrent Beidou 1. Notre tempo est à la mesure de celui de la concurrence, empêtrée par les hoquets résultant des cycles politiques qui entravent la nécessaire continuité de mise en œuvre de tels projets. La Commission Européenne et l'ESA, heureusement, assurent la continuité Européenne.

Le financement européen et public va être trouvé, la gestion et les responsabilités respectives de chacun (ESA, Union Européenne, organismes de gestion et de contrôle) seront précisées, entérinées ou créées. En août 2018, 17 satellites sont opérationnels et 5 en voie de l'être, 26 en tout sur les 30 prévus sont en orbite. Un système civil et beaucoup plus précis que les autres existants est né... et il est européen !

Le réseau de Galileo

La généralisation du transport autonome et des objets connectés augmente exponentiellement les besoins en signaux public, de précision, et de recherche et secours, et Galileo pourrait rapporter 90 milliards d'€ à l'économie européenne durant ses 20 premières années de service : Une très belle réponse



apportée aux frileux de tous bords des années 2000. Et finalement, un beau retour sur investissement public !

Quand l'Europe veut, elle peut !¹

- **Vers la mise en place d'un Parquet européen**
par J-P. Dubois



Dans sa Communication du 3 avril 2019, la Commission a réaffirmé que la protection de l'état de droit doit être renforcée dans l'Union. M. Timmermans, vice-président chargé des droits fondamentaux, a précisé : « La capacité de l'Union à faire respecter l'état de droit est essentielle... Il en va de nos valeurs et de notre identité. Malheureusement les soucis concernant l'Etat de droit se multiplient ». La Commission réitère, à cette occasion, sa proposition de conditionner, pour le cadre financier 2021-2027, l'accès aux fonds structurels au respect de l'état de droit : « Il en va de la défense des intérêts financiers de l'UE ». Les Etats-membres demeurent, eux, réticents à prendre leur pleine responsabilité, par exemple pour la mise en œuvre de l'article 7 contre la Pologne et la Hongrie.

Cette difficulté se manifeste aussi dans la mise en place laborieuse d'un Parquet européen. Il faut, en effet, faire face, à l'intérieur de l'Union, au détournement de fonds européens et à la corruption. Il y a chaque année des dizaines de milliards d'euros qui échappent au budget européen et aux budgets nationaux. Or, « du fait des différences entre les cadres juridiques des Etats membres et des entraves aux enquêtes transfrontalières... les intérêts financiers européens ne sont pas protégés de manière uniforme dans l'ensemble de l'Union ». La Commission estime par exemple que la fraude à la TVA représente 50 milliards d'euros par an de perte pour les Etats-membres.

L'objectif de la mise en place d'un Parquet européen est précisément de combler les lacunes des Etats-membres et de protéger les intérêts financiers de l'Union. En avril 2017, 16 Etats-membres ont lancé une coopération renforcée, et ce sont finalement 22 Etats-membres qui sont tombés d'accord. Le règlement portant création du Parquet européen est entré en vigueur le 20 novembre 2017. Mais ses travaux ne débuteront au plus tôt qu'en novembre 2020.

Ce Parquet sera la première instance européenne indépendante disposant de compétences judiciaires propres. Il pourra engager directement des poursuites au niveau national. Il y aura un chef du Parquet européen et 22 procureurs européens au niveau décentralisé qui travailleront avec les autorités répressives nationales. Ce parquet visera les infractions au budget, la fraude à la TVA, la corruption et le blanchiment de capitaux.

On ne peut que constater la difficulté qu'ont des Etats-membres à abandonner certaines prérogatives nationales, ainsi que le temps qu'il a fallu pour parvenir à un accord par le moyen d'une coopération renforcée. Il est cependant clair que la création de ce Parquet est un

¹ Page 35, Ecrin 86

élément essentiel de la défense de l'état de droit, alors que nous savons que certains fonds européens sont détournés dans certains Etats –membres. C'est le cas de Liviu Dragnea, chef du parti social-démocrate roumain, qui a été mis en examen pour une fraude de 22 millions d'euros aux fonds européens.

Or, les négociations ont actuellement lieu entre institutions européennes afin de nommer le chef du Parquet européen. Le Parlement a donné sa préférence à Laura Kovesi, célèbre pour la vigueur de son action contre la corruption dans son propre pays, la Roumanie, où elle a fait condamner des centaines de personnes à la prison ferme. Le Conseil a choisi un Français, M. Bohnert, dont l'expérience pour le poste semble unanimement reconnue. Le problème est que les violentes attaques du gouvernement roumain contre sa compatriote en vue de la décrédibiliser, pourraient amener les institutions européennes à la choisir comme procureur, pour ne pas conforter le gouvernement roumain, dont les pratiques contre l'état de droit sont dénoncées. La Commission a en effet demandé à la Roumanie « de respecter pleinement le principe de coopération loyale énoncé dans le Traité concernant la procédure de sélection du procureur européen ». Comme l'a dit un eurodéputé vert, « ne pas choisir Mme Kovesi, c'est accepter la destruction de la démocratie en Roumanie » ; même si M. Bohnert a plus d'expérience et de qualités pour mettre en place le Parquet européen. On estime actuellement que le choix du Procureur en chef se fera après les élections européennes.

Le dernier mot au Commissaire Timmermans , qui lance un sérieux avertissement au gouvernement roumain : « Je veux mettre en garde contre toute action du gouvernement qui entraverait le système judiciaire roumain ... en créant une impunité judiciaire systémique pour les responsables politiques qui ont été condamnés pour corruption. Ceci pousserait la Commission à agir immédiatement ».

➤ **Schuman-Tag 2019. Ein Besuch im Gebäude des Europäischen Rates**

Jürgen Erdmenger



Une visite du bâtiment du Conseil européen le 4 juin 2019

Habituellement, l'on célèbre à Bruxelles le 9 mai de chaque année ce que l'on est convenu d'appeler la Saint-Schuman. C'est en fait la journée de l'Europe car le 9 mai 1950 le ministre des affaires étrangères français, Robert Schuman, a lancé son appel fondateur de la construction européenne².

L'auteur nous fait part des impressions que ressent un fonctionnaire européen retraité de nationalité allemande (Georg S, accompagné de sa femme) qui souhaite revisiter les lieux où il a travaillé et découvrir ceux qu'il ne connaît pas.

Il connaît le bâtiment Juste Lipse où il a souvent siégé accompagnant son Commissaire mais pas le bâtiment actuel juste situé à côté qui s'appelle Europa. C'est ici que siège dorénavant

² http://bruxelles.blogs.liberation.fr/2006/05/09/saint_schuman/

le Conseil européen. Ils comptent bien rejoindre leur fille qui travaille à la représentation permanente de l'Allemagne et a accepté de recevoir les visiteurs au stand de l'Allemagne. Ils décident de rendre visite au stand de Frontex, agence de contrôle de l'immigration et des frontières de l'Union ainsi que de la criminalité transfrontalière, du trafic de drogues et des armes. Puis leur fille arrive et raconte des entretiens amusants qu'elle a eus avec des visiteurs.

Pour Georg S. les nouveautés sont nombreuses dans le bâtiment Juste-Lipse : objets de décoration et œuvres d'art. Il admire la technique électronique qui permet de reconnaître l'orateur grâce à des moniteurs. Les interprètes ne sont plus dans des cabines mais dans des pièces particulières où ils peuvent suivre les débats sur des moniteurs.

Par une passerelle, l'on atteint le nouveau bâtiment. Si, dans le Juste Lipse, dominaient les couleurs rouge et grise, ici les couleurs sont fort claires.

La fin de la visite est consacrée à l'architecture du bâtiment structure externe en bois et verre et à l'observation de cette lanterne suspendue. Pour clore la visite, Georg, son épouse et leur fille se restaurent à la cafétéria du bâtiment Juste Lipse.

Es ist Samstag, der 4. Mai. Der Tag der offenen Tür der EU-Institutionen zum diesjährigen „Saint-Schuman“, wie es hier im Volksmund heißt. Georg S., unser Protagonist, steht neben seiner Frau in der dichten Menschenschlange vor dem Eingang zum Ratsgebäude. Die Schlange zieht sich mindestens 200 m vom Metro-Ausgang bis zu jenem Eingang hin. Es ist noch richtiges Aprilwetter. Ein frischer Wind bläst die Rue de la Loi entlang. Die beiden, nicht mehr die Jüngsten, schlagen die Kragen hoch. „Muss das sein, dass wir hier eine halbe Stunde anstehen?“ Es muss sein. Denn drinnen wartet ihre Tochter. Mit der sind sie verabredet. Sie ist Beamtin an der deutschen Ständigen Vertretung und hat sich freiwillig gemeldet, zwei Stunden lang am deutschen Stand die Besucher zu empfangen. Wenn ihre Zeit um ist, wollen die Drei die Räume des Ratssekretariats besichtigen und bis zum Sitzungsaal des Europäischen Rates vordringen.

In der Warteschlange haben Georg S. und seine Frau Zeit, über die Gründe für ihr Vorhaben nachzudenken. Georg S. war Beamter in der Kommission. Seit 1998 ist er pensioniert. Viele der jungen Leute, die vor und hinter ihnen warten, waren wohl noch gar nicht geboren, als seine Dienstzeit zu Ende ging. Er ist neugierig. Seine Frau, interessierte Europäerin wie er, teilt die Neugier. Er will wissen, wie das Gebäude mit seinen Konferenzsälen heute innen aussieht, in welchem er im vorigen Jahrhundert an vielen Sitzungen teilgenommen und seinen Kommissar zu Ratstagungen begleitet hat. Damals gab es nur den Gebäudekomplex „Justus Lipsius“, der 1995 fertig gestellt wurde. Seit 2017 steht daneben, aber mit ihm verbunden, das stattliche neue Gebäude „Europa“. Darin tagt seither insbesondere der Europäische Rat.

Endlich ist die Eingangstür vom Justus Lipsius erreicht. Die Sicherheitskontrolle erfolgt wie auf einem Flughafen. Dann öffnet sich für die Besucher das große Atrium, das man normalerweise passiert, ehe man das eigentliche Gebäude betritt. Georg S. bemerkt sogleich die erste Neuigkeit. Zu seiner Zeit war das Atrium nach oben offen. Regen fiel zuweilen auf einen länglichen Grashügel in der Mitte. Nun wölbt sich oben ein Glasdach. In dem so geschaffenen weiten Raum tummeln sich an diesem Tag viele hundert Wissbegierige zwischen den Ständen der 28 Mitgliedstaaten und der EU-Agenturen, die es meist damals noch nicht gab. Georg S. und seine Frau winken ihrer Tochter zu und wenden sich an den Stand der „Frontex“, deren Tätigkeit in der heutigen Zeit der Migration besonders wichtig ist.

Eine hilfsbereite junge Dame erläutert an Hand von Broschüren einige Zahlen. „Frontex“ ist die europäische Grenz- und Küstenwachagentur, die mit eigenem Personal die Mitgliedstaaten im Management der EU-Außengrenzen unterstützt. Dabei geht um die Beherrschung der illegalen Immigration vor allem im Mittelmeerraum: 150 100 Menschen überschritten im Jahr 2018 die EU- Grenze, 55 000 Flüchtlinge wurden aus Seenot gerettet. Frontex hilft aber auch, die grenzüberschreitende Kriminalität, wie Drogen- und Waffenhandel oder Handel mit gefälschten Papieren zu bekämpfen.

Die Tochter kommt und erzählt lustige Geschichten von Gesprächen am deutschen Stand. Ein Franzose sei ganz enttäuscht gewesen, dass es dort keine Thüringer Bratwürste zu essen gab. Die Drei gehen nun an einer rumänischen Volkstanzgruppe vorbei (Rumänien hat zurzeit die EU-Ratspräsidentschaft) in das Justus Lipsius Gebäude. Dessen Eingangsbereich sieht noch wie früher aus. Sie begeben sich zur „Bar Autriche“, von wo aus die Hausführungen beginnen. Sie schließen sich einer freundlichen Italienerin vom Sprachendienst an, die eine kleine französischsprachige Gruppe führt.



Georg S. entdeckt in dem alten, ihm bekannten Gebäude allerlei Neues. So gibt es von einzelnen Delegationen gestiftete Schmuck- und Kunstwerke. Österreich hat z.B. auf dem Flur der Präsidentschaftsetage eine überdimensionale Reproduktion einer

aus dem Altertum stammenden Landkarte des römischen Reiches und seines Straßennetzes ausgelegt. Neu ist auch die elektronische Technik, mit der man in einem großen Saal für 28 Delegationen³ das Problem bewältigt, an dem ausgedehnten Rund des Tisches auf die Entfernung den jeweiligen Sprecher noch zu erkennen: Das Bild des Sprechenden erscheint auf größeren Monitoren an der Saaldecke und auf kleinen Monitoren an jedem Platz am Tisch. Auch sitzen die Dolmetscher zeitweise nicht mehr in Kabinen im Saal, sondern in gesonderten Räumen an Monitoren. Denn selbst in den Kabinen müssten sie die Gesichtszüge und Gesten des Sprechenden ohnehin auf Monitoren verfolgen.

Über eine Brücke geht es in das neue Europa-Gebäude. Der Anblick wechselt. Herrschen im Justus Lipsius Gebäude eher dunkle Rot- und Grautöne vor, gibt es hier eine lichte Farbenwelt. Deren Muster stammt von dem belgischen Künstler Georges Meurant. Das Muster kehrt auf Teppichen, Decken, Türen und Fahrstuhlchächten wieder und wird überall von hellem Holz begleitet. Die Absicht des Architekten Philippe Samyn, eine „entspannte und freundliche Atmosphäre“ zu schaffen⁴ ist verwirklicht. Das spürt man besonders im Saal für den Europäischen Rat. Man kann nur hoffen, dass diese Atmosphäre dazu verhilft, gute

³ In dem Saal tagt oft der COREPER I. COREPER = Comité des représentants permanents = Ausschuss der Ständigen Vertreter (der Mitgliedstaaten); I = die Stellvertreter, II = die Botschafter. Zurzeit von Georg S. gab es „nur“ 15 Mitgliedstaaten mit ihren Delegationen, die Tischrunde war also überschaubarer. Der COREPER II tagt im neuen Gebäude. Dessen Saal dort konnte nicht besichtigt werden.

⁴ Vergl. www.consilium.europa.eu/contact/virtual-tour

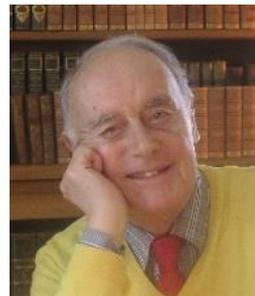
Entscheidungen zu treffen. Auffallend ist in diesem Saal auch, dass die Staats- und Regierungschefs, der Ratspräsident und der Kommissionspräsident jeweils allein ohne einen Minister oder Mitarbeiter am Tisch sitzen. Die Runde ist also noch einigermaßen überschaubar. Auf die Monitore wird verzichtet. Auch das mag die Entscheidungsfindung erleichtern.

Der Rundgang endet im sogenannten Forum des Europa-Gebäudes. Hier kann man die besondere Architektur gut erkennen. Die Außenwände erscheinen mit ihrer Holz- und Glasstruktur wie eine Art immenser Kasten, in welchen eine runde „Laterne“ als Umhüllung für die verschiedenen Sitzungssäle und Räume „aufgehängt“ ist. Diese Laterne ist mehrere Etagen hoch. Steht man unten im Forum, kann man die große Höhe des Gebäudes kaum ermessen.

Ein kleiner Hinweis für Kenner: Das Europa-Gebäude bezieht an einer Seite Teile des in den 1920er Jahren gebauten Résidence Palace mit ein. Vom Forum aus kann man einzelne Flure im Art-Deco-Stil benutzen, um zum VIP Eingang für die Delegationschefs zu gelangen.

Nach befriedigter Neugier erholen sich Georg S. mit Frau und Tochter schließlich in der Cafeteria des alten Justus-Lipsius Gebäudes.

➤ **Commémorer 1919 en 2019**
par Daniel Guggenbühl



« *Le nationalisme, c'est la guerre* » (Emmanuel Macron et F. Mitterrand)

En 2018, on a commémoré le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, un massacre entre Européens d'une ampleur inédite qui avait coûté la vie à plus de 18 millions de personnes, en grande majorité européennes, et dévasté le Nord de la France. *L'Ecrin* vous a rendu compte de l'un des événements marquants de cette commémoration par les dirigeants français et allemand dans la clairière de Rethondes⁵, où fut signé l'armistice en novembre 1918. Si 1918 fut l'année de la fin de la guerre, l'année 1919 fut celle du début de la paix, de l'espoir de temps nouveaux et de la recherche, par des hommes de bonne volonté, de solutions pour un monde sans guerre. Ce fut une paix fragile et en trompe l'œil, comme les événements de l'Entre-deux-guerres l'ont montré, mais elle mérite, elle aussi, de ne pas être oubliée.

Le vingtième siècle, qui sera marqué par deux guerres mondiales et l'essor de plusieurs régimes totalitaires, avait pourtant commencé sous les meilleurs auspices. En 1900, l'Europe était en paix depuis une trentaine d'années, le progrès technique était foudroyant, les économies des principales puissances du continent étaient florissantes et accompagnées de progrès sociaux considérables et tout cela se reflétait dans l'exposition universelle de Paris, qui attira plus de 50 millions de visiteurs. Il régnait une atmosphère d'insouciance et

⁵ Cf l'article de Jürgen Erdmenger sur cet événement dans *L'Ecrin* 85, page 12.

d'effervescence artistique et intellectuelle au cours de ces années que l'on appellera plus tard la Belle époque.

Sous ce vernis couvaient cependant déjà les démons du nationalisme qui mèneront à la catastrophe en 1914. La France avait le regard rivé sur la ligne bleue des Vosges et rêvait de reconquérir l'Alsace-Lorraine, l'Allemagne wilhelminienne devenait la première puissance militaire du continent et rivalisait, en particulier sur les mers, avec une Grande-Bretagne soucieuse de préserver sa première place financière et commerciale, l'immense Empire austro-hongrois⁶, sur lequel régnait depuis plus de cinquante ans un Kaiser aux allures de pharaon immortel, était travaillé par les vellétés irrédentistes de ses minorités slaves. Dans le même temps, les puissances européennes, maîtresses du monde de l'époque, colonisaient l'Afrique et une partie de l'Asie et se livraient déjà à des escarmouches sur ce terrain. Les conditions d'un affrontement étaient réunies.

A l'issue du conflit mondial il s'agissait donc, en 1919, de codifier les conditions de la paix et de mettre en place cet ordre mondial nouveau dont le président américain Woodrow Wilson s'était fait le chantre avec les fameux Quatorze points qu'il présenta devant le Congrès américain en janvier 1918. Avec le traité de Versailles, les Alliés, vainqueurs de la Grande Guerre, imputèrent à l'Allemagne (et à ses alliés des Empires centraux) la responsabilité de son déclenchement et lui infligèrent par conséquent une réduction considérable de son potentiel militaire, des pertes territoriales de quelque 68.000 km² (un septième de sa superficie et 8 millions d'habitants) et surtout des sanctions économiques sous la forme de réparations d'un montant très important⁷ censées compenser les dommages infligés par ses armées aux Alliés. La France, en particulier, tenait sa revanche de 1871 et voulait mettre l'Allemagne « à genoux », et celle-ci ressentit Versailles comme une humiliation. Nombreux sont aujourd'hui les historiens à reconnaître que les conditions de ce traité portaient, dans une large mesure, les germes d'un nouveau conflit mondial.

En vertu du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes cher au président Wilson dans ses Quatorze points⁸, l'Empire austro-hongrois fut démantelé, avec notamment la création de la Tchécoslovaquie et l'amputation de la Hongrie. D'autres nouveaux Etats voient le jour : Yougoslavie, Pologne, pays baltes. Nous savons que certains d'entre eux auront, par la suite, fort à faire avec leurs propres minorités ou « ethnies », oubliées dans le schéma wilsonien.

Malgré tout il nous semble que Wilson, ce fils de pasteur presbytérien tout pétri d'idéalisme, mérite que l'on rompe une lance en sa faveur. En effet, c'est lui qui, avec le dernier de ses Quatorze points, fut à l'origine de la création, par le traité de Versailles, de la Société des Nations (SDN), une belle idée de coopération multilatérale entre nations et de prévention des guerres, ancêtre de l'Organisation des Nations unies. Encore sonnés par les ravages de la Première Guerre, les signataires de Versailles voulaient, dans l'esprit de Wilson, empêcher l'émergence de nouveaux conflits en créant une organisation permanente apte à trouver des solutions pacifiques par l'arbitrage et les sanctions. Cette initiative suscita à juste titre de grands espoirs et la SDN fut installée à Genève en novembre 1920 avec la participation de 42 pays fondateurs. Un nouveau monde plein de promesses semblait émerger.

⁶ L'Autriche-Hongrie des Habsbourg s'étendait, sur une superficie de 675.000 km², des bords du lac de Constance à l'Ouest jusqu'à Lemberg (Lvov) à l'Est et à Trieste et à la Transylvanie (Roumanie) au Sud.

⁷ Les 20 milliards de marks-or (=7.000 tonnes d'or) du traité de Versailles passeront ensuite à 269 milliards. Après de multiples péripéties, la dernière tranche des remboursements a été payée en 2010 (!).

⁸ Point 10 : « Aux peuples d'Autriche-Hongrie, dont nous désirons voire sauvegarder et assurer la place parmi les nations, devra être accordée au plus tôt la possibilité d'un développement autonome ».

A la SDN, les deux principaux artisans de la tentative d'avènement de ce monde de paix incluant le rapprochement franco-allemand, furent les deux ministres des affaires étrangères, Aristide Briand et Gustav Stresemann. Les grandes envolées de Briand devant l'assemblée générale ont marqué l'histoire de l'organisation. Suite à la conférence de Locarno, l'Allemagne avait été admise à la SDN en 1925 et, en récompense de leurs efforts, les deux ministres reçurent conjointement le Prix Nobel de la Paix en 1926⁹. On peut dire qu'ils furent les lointains précurseurs, un peu oubliés aujourd'hui, de la réconciliation entre l'Allemagne et la France après le second conflit mondial.

En définitive, la Société des Nations a eu une histoire tragique, dont le premier acte fut le refus du Sénat américain de ratifier Versailles, empêchant les Etats-Unis de devenir membres. Wilson lui-même, rongé par la maladie, s'éteignit en 1924. La série macabre de l'organisation se poursuivit : l'Allemagne et le Japon la quittent en 1933, l'Italie en 1937, l'URSS est exclue en 1939, et elle ne pourra empêcher ni l'occupation de l'Ethiopie par l'Italie fasciste ni l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne hitlérienne. Stresemann, décédé en 1929 et Briand, disparu en 1932, ne vivront aucun de ces échecs. Mais il serait trop facile de rendre responsable de cette faillite l'institution internationale en tant que telle : c'est plutôt les nationalismes qui l'ont vidée de sa substance et menée à sa perte. Une leçon pour l'Europe d'aujourd'hui.

Palais Wilson



⁹ Wilson avait été lauréat du Prix en 1919.

➤ **Réflexions sur le Programme de développement durable à l'horizon de l'année 2030**

par João Mateus Tique



Le programme de développement durable des Nations unies à l'horizon 2030 est basé sur 17 objectifs (voir annexe) qui ont été adoptés à l'unanimité par les dirigeants du monde entier lors du sommet historique des Nations Unies de 2015.

Ces objectifs s'adressent pour la première fois au monde développé comme au monde en développement, sous forme d'une feuille de route à portée universelle.

Ce programme est donc une sorte de Plan d'Action pour l'humanité, pour la planète et pour la poursuite de la prospérité. Il vise à promouvoir et à renforcer la paix partout dans le monde, dans le cadre d'une liberté accessible à tous. Par ailleurs, cet ensemble de 17 objectifs et 169 cibles permet de structurer les actions à entreprendre autour de 5 piliers : Planète, Population, Prospérité, Paix et Partenariat, en témoignant ainsi de l'ampleur de ce Programme Universel et montrant à quel point il est ambitieux.

Les objectifs et les cibles identifiés guideront les actions à mener au cours des prochaines années dans des domaines d'importance cruciale pour la planète et pour ceux qui l'habitent, en vue d'éliminer la pauvreté et la faim sous toutes ses formes et en permettant à tous les êtres humains de réaliser leur potentiel dans des conditions de dignité et d'égalité de chances dans le contexte d'un environnement sain, comme résultat d'une lutte contre la dégradation de la planète, de la promotion de modes de production et de consommation durables et de la gestion durable des ressources naturelles afin qu'elles puissent répondre aux besoins des générations actuelles et futures.

Ce programme a une portée et une importance sans précédents, car les objectifs et les cibles qui y sont énoncés sont le fruit du Groupe de travail ouvert de l'Assemblée Générale et ont de ce fait un caractère universel.

Les priorités nationales devraient être conformes et s'intégrer dans ce Programme dans le cadre d'une coopération entre le secteur privé, la société civile et les Etats, en vue d'une mobilisation des énergies à tous les niveaux tendant à éradiquer la pauvreté, à résorber les inégalités et à lutter contre le changement climatique à l'horizon 2030.

L'ensemble de ces objectifs et des cibles à atteindre nous donnent des indications sur la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Nous devons ajouter à ce titre, que l'Union Européenne a joué un rôle déterminant dans la définition du Programme de développement durable des Nations unies à l'horizon 2030, notamment en ce qui concerne la promotion d'une économie moderne et compétitive, tout en étant neutre pour le climat, d'ici 2050.

Pourtant, certains de ces objectifs nous paraissent aujourd'hui encore assez éloignés de ce que nous pensions pouvoir être atteignable à moyen terme, comme celui d'éliminer, ou tout au moins, réduire substantiellement, la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ou encore celui d'éliminer la faim et d'améliorer la nutrition et l'agriculture durable mais l'essentiel se trouve aujourd'hui dans la volonté d'aller dans la bonne direction et de se donner les moyens d'y parvenir dans un délai raisonnable.



Des obstacles à la poursuite du développement durable pointent également, surtout du côté du réchauffement climatique et de ses conséquences, au niveau des Etats et des sociétés. Ceci nous amène à prendre conscience du fait que le climat est devenu un sujet stratégique majeur et qu'il est temps de le prendre en compte dans une stratégie de développement durable à l'échelle mondiale.

Pour réduire les conséquences de ce phénomène, il serait nécessaire de parvenir à des solutions concrètes, résultantes d'une entente entre les Etats de la Planète, en vue de prendre les mesures écologiques les plus adaptées aux divers niveaux d'intervention.

Objectifs de développement durable

Objectif 1. Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Objectif 2. Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Objectif 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges

Objectif 4. Assurer à tous une éducation équitable inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Objectif 5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Objectif 6. Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable

Objectif 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques, fiables, durables et modernes à un coût abordable

Objectif 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Objectif 9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Objectif 10. Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Objectif 11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs résilients et durables

Objectif 12. Etablir des modes de consommation et de production durables

Objectif 13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Objectif 14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins de développement durable

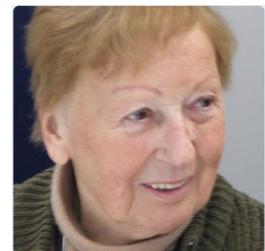
Objectif 15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Objectif 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins de développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Objectif 17. Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement mondial et le revitaliser.

Etant entendu que la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques est le principal mécanisme international intergouvernemental de négociation de de l'action à mener à l'échelle mondiale face aux changements climatiques

➤ **Voyage de détente de la Section
AIACE-Belgique à Marbella**
par J-B Quicheron



Thérèse Detiffe

Ce voyage rassemblant environ 26 personnes était vraiment destiné à la détente car les excursions y étaient rares, 3 au total sur un séjour de 12 jours, ce qui ne devait pas stresser outre mesure les jeunes que nous sommes encore à divers degrés.

La maîtresse organisatrice s'appelait Thérèse Detiffe. Lorsque l'on a la responsabilité de nombreuses personnes en vadrouille, l'on se stresse parfois un peu et finalement on lâche un peu de lest pour se retrouver soi-même. C'est ce que Thérèse sait très bien faire !

Marbella se trouve à 2.150 km de Bruxelles, chemin parcouru en avion en 2 heures 40 minutes. En voiture, si vous êtes un conducteur acharné, comptez 48 heures.

Nous avons posé nos valises dans l'hôtel Melia Banùs Marbella. Il dispose de nombreuses grandes chambres, avec deux lits de deux personnes, vous disposez là d'un espace d'environ 60 m² qui s'étend en plus sur une terrasse verte extérieure. Les parcs arborés ne donnent pratiquement que sur des rues peu agitées et calmes. Personnellement, je m'y suis agréablement ressourcé en tournant au ralenti.

A cette saison règne une température agréable. La maximale était en moyenne de 21°C et la température minimale de 14°C. Ce n'est pas suffisant pour bénéficier des piscines extérieures, sauf si l'on est un sportif inconditionnel. La piscine intérieure était chauffée mais elle est peu profonde.



Le personnel n'a pas besoin qu'on le force à être aimable, il l'est tout naturellement.

Thérèse avait choisi un hôtel particulièrement agréable où l'on pouvait se ressourcer en toute quiétude, pour les actifs. Il fallait se promener le long de cette longue plage où le vent nous a fréquemment caressé la peau. Celle ou celui qui vient se désintoxiquer d'une ville polluée et bruyante y trouve son compte.

L'excursion à Malaga (une grande demi-journée) nous a permis de visiter le musée Picasso. Il y aurait 8 musées Picasso dans le monde, le plus célèbre étant celui de Barcelone. Le guide choisi pour tout le voyage était un homme très cultivé, parlant un très bon français.

Il m'a semblé que les hauteurs de la côte qui sont superbes sont malheureusement fort construites et gâchent la très belle campagne environnante. Cette volonté, fort répandue dans le monde des investisseurs, de vouloir toujours recouvrir le sol de béton, finit par défigurer bien des régions.

La cathédrale de Malaga, construite en 1528 et terminée en 1782 en styles renaissance et baroque est une merveille, un joyau.



La cathédrale a été construite entre les XVIème et XVIIIème siècles sur les restes de la mosquée de la ville et dont seulement le Patio de Los Naranjos a été conservé. Lorsque les chrétiens conquièrent Malaga en août 1487, ils sanctifièrent la mosquée pour la convertir en l'**Église de Santa María de la Encarnación** (Marie de l'Incarnation, envers qui les rois

catholiques étaient particulièrement dévoués). Les styles se mélangent harmonieusement et les couleurs sont particulièrement chaudes. Le guide nous a permis de la visiter à notre aise et d'apprécier ses explications toujours limpides. Je ne m'attendais pas à découvrir un bâtiment d'une telle beauté.

Enfin une excursion au petit village de Mijas apporta une note de fraîcheur à notre voyage. La ressemblance avec la Provence était grande. Mijas est niché sur la roche.



Situé en haut d'une montagne à 430 mètres au-dessus de la mer, cet endroit éblouit par la spectaculaire vue qu'il offre sur les montagnes de la Sierra de Mijas ainsi que sur la côte et la mer méditerranéenne. C'est tout simplement idyllique. Il y a même une arène de taureaux pour les adeptes.

Que Thérèse soit remerciée sincèrement pour cette initiative riche en découvertes. C'était un coup de maître !

Détente à Marbella 16-25 mars 2019

Malagueña

Laissant le Nord et sa froidure,
Le bruit, les infos, les voitures,
Contents, nous partons loin de là
Finir l'hiver à Marbella.

C'est à l'Hôtel Melia Banus
Que nous débarque l'autobus.
Pins parasol, palmiers, verdure,
Montagnes, mer bleue, ciel d'azur,
Le séjour paraît prometteur :
Piscines, joies pour les promeneurs.

Quelques sorties à Marbella :
Églises, murs fleuris et achats.
Une excursion à Malaga :
Les Romains y furent déjà !
Centre historique, arènes, églises.
Bien sûr, Picasso est de mise.

Le ciel est pur, la mer est calme,
La brise danse dans les palmes.

À Ronda, de vertige on souffre
Près du pont jeté sur le gouffre.
Ville blanche, plaza de toro.
Dans notre assiette ... queue de taureau.
Une montée jusqu'à Mijas.

Les ânes .. mais pas pour nous, hélas.
Joli village blanc et fleuri,
Panorama qui éblouit.

Il y a bien quelques nuages
Se glissant dans le paysage,
Nous dissimulant la montagne,
La mer s'agitant avec hargne.
Mais notre équipée se poursuit,
Détendue, sans trop de soucis.

Petite pluie du dernier jour
N'a pas gâché notre séjour.
Merci à tous, gardant l'espoir,
Sous d'autres cieux, de se revoir.

Notre avion pourra-t-il partir ?
Le départ est long à venir.
Finalement à Zaventem
Nous sommes arrivés quand même.
Monique Saxel



➤ **Remise à Roy Edwards de l'Ordre du mérite de la République de Pologne le vendredi 5 avril 2019 à Bruxelles.**

par J.-B. Quicheron



Il faisait doux ce soir-là lorsqu'une cinquantaine de personnes se rendirent dans les salons de l'Ambassade de Pologne à Bruxelles 29, Avenue des Gaulois.

Le Cancer support Group de Bruxelles¹⁰ est une association très active dans l'aide à ceux et celles qui souffrent du cancer. L'ancien Président du Group, Roy Edwards, s'est vu remettre l'Ordre du mérite de la République de Pologne le vendredi 5 avril 2019 à Bruxelles des mains de l'Ambassadeur de la République de Pologne, Monsieur Artur Orzechowski, pour services rendus généreusement à un grand nombre de Polonais victimes de cancer, non seulement des fonctionnaires Européens, mais aussi à des membres de leurs familles, qui venaient à Bruxelles pour se faire soigner. Roy est un co-fondateur de Cancer Support, en 2004, et fut son Président infatigable et très actif de 2009 à 2017. Beaucoup a déjà été écrit sur le Cancer Support Group, une véritable « success story » qui répondait très clairement à un grand besoin des « expats » à Bruxelles. Mais ce soir-là, la communauté Polonaise a clairement voulu

¹⁰ <http://www.csg.pixielight.com/category/cancer-support-group-fr/>

rendre hommage à son ancien Président pour son action particulièrement dévouée en faveur des ressortissants polonais.

Dans son discours, l'ambassadeur a souligné le dévouement de Roy aux ressortissants Polonais désemparés à cause de leur cancer ainsi que la manière dont il les a aidés. Egalement, il a mentionné un hobby de Roy, le rôle joué durant la deuxième guerre mondiale par les braves soldats polonais, ce qui n'est pas resté inaperçu en Pologne.

Dans un discours remarqué, (dont une partie en Polonais !), Roy a souligné que son dévouement trouve sa base dans sa conviction qu'il a toujours été quelqu'un de privilégié, et qu'il « remboursait ». Il rendait hommage à sa charmante épouse qui l'a toujours soutenu, malgré les angoisses causées par les deux cancers de Roy. Pour l'anecdote, il mentionnait qu'un cousin aux Pays-Bas avait découvert récemment qu'une branche de la famille de sa grand-mère maternelle avait quitté Amsterdam pour se rendre en Pologne au seizième siècle et y fonder un comptoir commercial, à Gdansk, et qu'il était donc comme Monsieur Jourdain, « Polonais sans le savoir ».

Ensuite, plusieurs personnes ont demandé la reconnaissance envers Roy, comme Gosia, l'a aidée mais surtout la façon dont il a collègue atteinte d'un cancer incurable chaque jour, jusqu'à la fin inévitable. Et représentait la DG et l'Unité de la Politique anecdotes où Roy se faisait passer pour un rendez-vous plus rapidement...



parole pour témoigner de leur qui rappelait la manière dont il accompagné une jeune pendant deux ans, presque Andreea Danulescu, qui mentionnait des médecin pour avoir des

Une brillante réception a suivi la cérémonie dans les beaux salons de l'ambassade, où des collègues et ami(e)s se retrouvaient, parfois depuis longtemps.

Nous retrouvâmes de nombreux visages connus tels que celui de Michel Foucault, d'Andréa Danulescu, Hartmut Barth. Voici une vue globale de la salle. Merci à tous ces bénévoles extraordinaires !



➤ **Les Euromythes¹¹**
par J.B. Quicheron

Voici que naissent des sites internet où apparaissent de fausses informations concernant l'Europe et les propositions des institutions européennes. Ceci va des propositions les plus invraisemblables à des propositions plus crédibles, mais fausses cependant.

Les gens raffolent apparemment de ces histoires loufoques telles que la volonté des institutions européennes d'imposer le système métrique, pour des raisons bien évidentes de simplicité. La question des bananes droites ou courbées est également citée¹².

Bref, lorsque l'on veut tuer son chat, on prétend qu'il a la rage. C'est un peu ce que faisaient les médias britanniques hostiles à l'Europe avant le Brexit. Il y a donc longtemps que le torchon brûle entre le Royaume-Uni et l'Union européenne.

Plus récemment, un autre site sur les Euromythes¹³ a été créé sur le serveur Internet Europa, qui n'existe qu'en anglais et qui comporte des dizaines de pages. Il a été créé par la Commission européenne pour démentir de fausses informations propagées par les médias. Les rubriques sont classées dans un index alphabétique digne d'une encyclopédie, puisque, à lui seul, il fait 22 pages DIN A 4, les réponses doivent faire au moins 100 pages.

C'est dire à quel point il est facile pour les Britanniques qui ne veulent pas vraiment s'adapter, de refuser les propositions qui leur sont faites.

Si le Brexit avait été préparé avec le même soin que toutes ces différentes réponses, il est probable que l'on aurait évité une partie du chaos actuel.



¹¹ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Euromythe>

¹² (BBC News de 2007) <http://news.bbc.co.uk/2/hi/europe/6481969.stm>).

¹³ <https://blogs.ec.europa.eu/ECintheUK/euromyths-a-z-index/>

two main traditional parties, Conservative and Labour. Jeremy Corbyn, Labour's leader, refuses to ditch his innate Europhobia and answer party comrades' calls for a new referendum and refusal of a hard Brexit. Tories meanwhile pursue their own civil war. MPs of both parties are terrified of a general election in which they as individuals would join their parties in reduction to political mincemeat. Parliament and people remain deeply divided. Brussels says take it or leave it. Confusion for the average citizen is made worse by bogus political vocabulary about "meaningful" or "binary" votes, or "backstop".

Imperfect a solution as it is, a new referendum may well be the only way out of the deadlock. Even though it would leave unchanged the around 45/55 (either way) cleavage of national discontent. Some logic says that a general election would have to follow shortly afterwards. Optimists think that means Brexit could, in theory, still be stopped – either by a Labour-led government, under pressure from Liberal Democrat and/or SNP backers, calling a second vote, or by a very different House of Commons voting to revoke article 50.

Against this background, the Tory battle to replace the luckless Mrs May as PM, looks almost irrelevant. Added to which is the farce whereby 120 000 Tory party faithful shall ultimately decide who will be PM. These folk, 2/3 men, 1/3 over 65, who bear little relation to the socio-political make-up of the country, mostly want Britain to crash out regardless in a no-deal Brexit. Wise provisions in a written constitution could help stop such nonsense. Tory party members' chouchou, the reckless and feckless Boris Johnson, says: we leave on October 31st, deal or no deal. He, and other Tory leadership challengers, believe they can screw a so-called better deal out of "Brussels". Chancellor (finance minister) Hammond has come out firmly against such adventurism. Johnson et al. have clearly not read reality or, presumably, the reports of their own diplomats. Belgian PM Charles Michel laments «mais bon sang qu'ils disent enfin ce qu'ils veulent!» France's finance minister, Bruno Le Maire echoed widening "continental" intolerance by asking "How long can we continue like this? The British people decided to leave the EU and the faster they leave the better." But, as our title about the persistent pussycat suggests, this issue will not go away so quickly.



- *With acknowledgements to Financial Times*

And that is ultimately one of several crucial points. The first was accidentally illustrated by the BBC political editor, Laura Kuenssberg. On EP Election Day she recalled that “Strict rules prevent us from discussing [Brexit] issues on election day. So we’ll discuss the issue of China instead.” Well, isn’t that what you should have been doing all along? British media coverage of the EU-China summit on April 9 was virtually nil. To which list of ignorance we may add: Trump and cohort’s hostility towards the EU. Putin’s efforts to undermine the EU. the future of European security and defence. Hesitant European refusal to accept Washington’s *diktat* over Iran. Growing citizen concern about the environmental threat. The underlying weaknesses of European economic growth, technological prowess, innovation, education and productivity. The list is longer.

As for Trump’s blatant interference in the euro-politics of Britain on the eve of a state visit there, one may only say to its citizens: choose between the wealth and security of sharing sovereignty in Europe, or submission to the whims of Washington with no seat at the fount of power.

Britain’s lack of a codified, written constitution allows us a momentary glance north of the border into Scotland. Scots have become increasingly angry at London’s heavy wooing of Northern Ireland unionist hardliners while ignoring their Brexit concerns. The EP election, like opinion polls, confirmed Scots’ desire to stay in the EU. Scotland’s nationalist leader, and First Minister, Nicola Sturgeon, is tempted to play the independence card again. But only tempted. Scots’ anger about the hapless government in London may still have some way to go before plunging into the independence vortex. But the recklessness of a Johnson in power in Westminster could still push Scots over the edge.

Which brings us back to essentials. Neither the wishful thinking of Bruno Le Maire or a suicidal Boris Johnson solves the ultimate challenge. Whether Britain crashes out on October 31st, obtains an (unlikely) new deal, or gets yet another extension, the cat will still come back. Few on either side of the Channel are ready for a plunge into some sort of no-man’s-land. The implications of this reality are twofold. Positively, the negotiation for a future EU relationship with Britain (or England plus Scotland) implies maintaining dialogue and scope for imagination. Negatively, to quote Sir Peter Ricketts, former national security advisor and head of the Diplomatic Service, the next stage of Brexit negotiations will “make the current mess look like a simple affair and will tie up the civil service for years”. Or the Financial Times (190502) - such “Negotiations.. will continue for years. Reshaping policies on regional aid, agriculture & fisheries post-Brexit will tie up huge amounts of government parliamentary and civil service time. The sadness is that all this will divert attention and resources from a thoroughgoing modernisation of the political culture and workings of Westminster...”

Unemployment remains low boosting Brexiteers arguing “what’s wrong? But Nobel prizewinning economist Angus Deaton warns of a UK risk of extreme inequality in pay, wealth and health. Storm clouds gather elsewhere in the economy as illustrated by the collapse of British Steel and jitters in the motor industry.

Bruno Le Maire and others will bemoan Brexit’s diversion from constructing the EU’s agenda and future, tackling all the big issues mentioned above. In this quagmire of stagnant governance the ultimate truth is that both London and Brussels will not simply surrender to frustration and walk away. Too much is at stake. More bullying noises from Trump’s European ambassadors and pressure from Putin could help the cause of sobriety. One doesn’t need to be paranoid to fear Europe’s vulnerability to such pressures.

A last word belongs to Nigel Evans, executive secretary of the 1922 Committee of Tory MPs: "You can watch the movie Titanic a hundred times, but I'm afraid the ship sinks every time."

❖ Que sont-ils devenus ?

➤ **Roderick Abbott**
par Daniel Guggenbühl



Roderick fut un des premiers fonctionnaires britanniques à rejoindre la Commission dès l'année 1973, celle de l'entrée du Royaume-Uni dans la Communauté de l'époque. Il avait vécu en Inde jusqu'à l'âge de huit ans avant de retourner en Angleterre.

Les questions de commerce international ont dominé toute sa carrière, qui a commencé par une période de dix années dans la fonction publique britannique, y compris trois ans en détachement à Genève. C'est là qu'il rencontra les experts en commerce de la Commission et c'est dans cette même qualité qu'il entra à la DG I de l'époque (relations extérieures), d'abord comme chef d'unité, puis comme directeur (affaires internationales et GATT)¹⁴. Dès son arrivée à Bruxelles il s'est immergé dans la préparation de la conférence Ministérielle à Tokyo qui ouvrit le Tokyo Round. Ainsi l'expert est vite devenu négociateur, en détachement à Genève. En 1996 il fut nommé ambassadeur auprès des organisations internationales à Genève et resta dans cette fonction jusqu'en 2000.

Ce rôle de négociateur était très gratifiant pour lui dans un domaine – le commerce multilatéral - où l'Union européenne disposait de compétences étendues. Roderick a travaillé sous les ordres de plusieurs commissaires chargés de ces questions, parmi lesquels il a particulièrement apprécié Willy Declercq et Frans Andriessen. Il a pris sa retraite de la Commission en 2002 pour devenir Directeur général adjoint de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui prit la succession du GATT, une fonction qu'il exerça jusqu'en 2005.

Il officie à présent comme conseiller au sein d'ECIPE (European Centre for international political economy), un think tank bruxellois d'origine suédoise qui, avec son effectif de quelque dix personnes, occupe le sixième étage d'un immeuble de l'avenue des Arts. Cet organisme, favorable au libre-échange sans être un lobby, étudie les questions de commerce international sous l'angle de l'Union européenne et de l'OMC, produit des publications et organise des événements. Roderick se sent très à l'aise dans ce milieu, qui lui permet de rester en contact avec les questions qui l'ont occupé pendant toute sa carrière. Ainsi il a été contacté par des étudiants du Collège de Bruges et d'autres écoles dans l'Union et il a pu partager ses conseils sur la politique commerciale européenne.

Avec Roderick, on aborde inévitablement le sujet du Brexit, selon lui une regrettable « erreur historique » due au vote d'un public mal informé sur l'Europe et sur les bénéfices que le

¹⁴ GATT : General Agreement on Tariffs and Trade.

Royaume Uni en a tirés pendant quarante ans. Au même titre, et toujours dans un contexte de commerce, il a été invité à plusieurs auditions par le parlement britannique. Evoquant l'élargissement de l'Union, il estime que l'adhésion des Balkans occidentaux est inévitable à terme. En revanche, celle de pays situés plus à l'Est, comme l'Ukraine ou la Moldavie, suscite beaucoup d'interrogations pour lui.

Sa vie sociale, en compagnie de sa femme, se passe plutôt en Italie. Il y possède une maison en Toscane, où il vit quelque quatre à cinq mois par an. Il apprécie cette région pour ses nombreuses richesses culturelles et, de façon générale, pour le mode de vie des Italiens, qui « savent vivre ». Toutefois Roderick et sa femme ont demandé la nationalité belge !

❖ Ils nous ont quittés (avril, mai 2019)

01.06.2019				
<i>Nom, Prénom</i>	<i>Date de naissance</i>	<i>Date de pension</i>	<i>Date de décès</i>	<i>Institution</i>
ANDERMANN Juergen	20/07/1939	1/03/2003	6/05/2019	COM
BARBI Giovanni	27/03/1931	1/01/1995	27/04/2019	COM
BEDFORD Dennis	9/03/1947	1/09/2002	21/05/2019	COM
BLAUST Ole	22/09/1945	1/10/2005	1/05/2019	COM
BORST Cornelia	8/04/1930	1/05/1995	28/04/2019	COM
BROWN William	16/01/1958	1/11/2015	7/05/2019	COM
BUSBY Roger	28/07/1937	1/03/1999	8/05/2019	COM
CAO Luciano	19/10/1939	1/11/2004	14/05/2019	COM
CIAMPI Giuseppe	23/12/1932	1/03/1990	2/05/2019	COM
COLLING-REINESCH Edith	13/07/1931	1/09/1983	26/04/2019	PE
CUVELIER Huguette	27/01/1925	1/12/1982	16/05/2019	COM
DALL'ACQUA Amedeo	30/05/1930	1/06/1995	5/05/2019	PE
DANIEL-MACGREGOR Christiane	17/08/1929	1/06/1994	18/04/2019	COM
DELEU Jean-Jacques	19/07/1952	1/07/1995	26/04/2019	COM
DOMBROWER Joseph	7/07/1950	1/08/2016	21/05/2019	REA
FRAZAO Ana	3/07/1949	1/01/2005	3/05/2019	PE
HASENJAEGER Hans	20/03/1931	1/04/1996	9/05/2019	COM
HAZE Pietrenella	9/02/1924	1/03/1989	4/04/2019	PE
INGBER Georges	13/05/1941	1/06/2006	10/05/2019	COM
JEFFREY Joyce	3/03/1946	2/03/2010	19/05/2019	PE
KLEYMANS Elektra	25/01/1929	1/02/1994	3/05/2019	PE
KONDER Herbert	16/10/1921	1/11/1986	1/05/2019	COM
LAMING James	23/02/1950	1/07/2011	13/05/2019	COM
LEUNEN Paul	21/01/1953	1/06/2012	20/04/2019	COM
LOENS Julien	15/02/1936	1/01/2000	4/05/2019	COM
MACDONALD Alistair	27/01/1949	1/01/2014	26/04/2019	EAS
MOORE Richard	20/02/1931	1/03/1996	15/05/2019	PE
NIELSEN Poul E.R.	17/05/1952	1/09/2012	6/05/2019	PE
PEETERS-MOONS Magdalena	10/07/1927	1/09/1986	16/05/2019	COM
PINTO DA SILVA Acacio	28/03/1948	1/04/2013	1/05/2019	CM
PONDEVILLE Gaspard	21/09/1932	1/10/1997	27/04/2019	CM
PRIM Alphonse	14/12/1944	1/08/1989	21/03/2019	COM
ROCCA Gianfranco	5/01/1941	1/02/2006	3/05/2019	COM
ROTHWEILER Wilfried	10/05/1937	1/06/2002	7/05/2019	COM
SAUNDERS Reginal Alan	20/06/1930	1/12/1985	14/05/2019	COM

VERONESE Giuseppe	10/02/1929	1/03/1994	27/04/2019	COM
WEBER Sibylle	14/03/1945	1/04/2010	24/04/2019	COM
WOLLAST Estelle	27/02/1931	1/09/1991	18/05/2019	COM
ZAAIMAN Harm	18/03/1928	1/08/1990	12/05/2019	COM
ZIJLSTRA Catharina	8/07/1929	1/08/1994	15/04/2019	COM

❖ In memoriam

- **Le multilinguisme : la clef de la communication**
Hommage à une pionnière qui vient de nous quitter
par Raffaella Longoni

Souvent méconnu ou sous-estimé par nos concitoyens, voire par nos propres collègues, le multilinguisme est pourtant une valeur fondamentale de la construction européenne.



Son fondement juridique est consigné dans le Règlement du Conseil 1/1958 et a été systématiquement adapté à chaque élargissement à de nouveaux pays et de nouvelles langues nationales. Il est donc clairement inscrit dans les Traités. Le multilinguisme fait partie des chapitres pour lesquels toute modification exige l'unanimité des voix.

Mais pourquoi ne pas se limiter à quelques soi-disant « grandes langues » ? Pour deux raisons essentiellement : l'une est démocratique et se passe de commentaires, l'autre est juridique et incontournable. Tout État membre doit transposer dans sa législation le droit primaire et le droit secondaire de l'UE. Or, pour qu'ils aient force de loi dans un pays, ces règlements, directives, décisions etc. doivent être accessibles dans la ou les langues nationales afin que les citoyens puissent les comprendre et les respecter.

Le coût du multilinguisme mérite aussi un moment de réflexion. En effet, ce rouage essentiel de la mise en œuvre des politiques communautaires n'intervient que pour environ 1% du budget général de l'UE. Décrié comme un luxe inutile par ses détracteurs, trop souvent mal informés, le coût du multilinguisme a été souvent présenté comme un pourcentage du budget administratif et non pas du budget général de l'UE, ce qui donnait inévitablement un chiffre bien plus élevé et tout à fait trompeur, le réduisant ainsi à un simple calcul de frais de fonctionnement, au même titre que de frais d'immobilier, de matériel etc.

Mais les vrais linguistes restent des passionnés -discrets- de leur profession. Et c'est dans ce contexte que je rends hommage à une collègue que j'ai connue au début de ma carrière et qui vient de nous quitter, **Christiane Daniel-MacGregor**.

Je reproduis ici les propos de son fils, George MacGregor, auxquels je me rallie volontiers :

« Ma mère était l'une des pionnières de la Commission Européenne et avait suivi depuis son plus jeune âge ses idées de rapprochement entre les nations et les peuples. Partie en voyage parmi les premiers jeunes Français à visiter l'Allemagne dès 1947, alors que les cicatrices du dernier grand conflit mondial étaient encore vives, elle en était revenue avec la conviction qu'il était indispensable de travailler à un idéal communautaire, qui s'est ensuite exprimé au travers de différentes missions internationales après l'obtention de son diplôme HEC au début

des années 50. Continuant à suivre cette voie, elle choisit d'entrer à la CECA en tant que traductrice à Luxembourg où elle rencontra son futur mari, George MacGregor, qui devait bientôt devenir le fondateur de la division anglaise de traduction de la Commission. Christiane MacGregor occupa ces fonctions avec un investissement au-delà de la norme jusqu'à devenir l'une des réviseuses les plus appréciées de la section française jusqu'à sa retraite en 1994. Combien de fois revenait-elle à la maison avec un travail à terminer, combien de fois son soin méticuleux à traduire l'esprit tout en respectant la lettre ne l'a-t-il pas amenée à des nuits blanches durant lesquelles l'on entendait crépiter la machine à écrire ? Appréciée de ses collègues et respectée des plus jeunes, elle a également inspiré l'esprit européen dans toute sa famille et au-delà, contribuant sur le plan personnel et professionnel à construire une Europe qui paraît aujourd'hui concrète et capable de résister à toutes les tempêtes. Mes parents étaient un couple de traducteurs dédiés à une cause plutôt qu'à un métier ».

Protégés par un Patron de l'envergure de Saint Jérôme, les traducteurs, et les linguistes en général, peuvent être fiers de leur art.

-

➤ **Frans Andriessen**
par J.-B. Quicheron



Frans Andriessen passait pour politicien compétent et un négociateur difficile. Il ne se laissait jamais mettre de côté et avait une logique de négociation bien à lui.

Il ne se laissait pas faire. Il était particulièrement intelligent et s'exprimait dans un très beau néerlandais. Il avait un trait de caractère que les politiques ont de moins en moins, sa logique était imperturbable et il ne changeait pas d'avis sans la moindre raison. Ce qui pouvait le mettre en marge de la tendance générale.

Du haut de ma petite cabine d'interprétation, j'ai pu voir et constater (lors de la séance hebdomadaire de la Commission et lors de nombreuses séances de réunion du Conseil des Ministres) que cet homme était pugnace lors des négociations et qu'il représentait finalement l'honnêteté à la hollandaise, entêté certes mais pas bouché, ce qui a dû lui coûter quelques inimitiés mais aussi lui apporter une certaine admiration de la part de ses pairs.

Une recherche sur internet montre un certain mutisme à son égard de la part des presses étrangères, comme si le fait de provenir d'un petit pays pouvait le desservir ! Etrange mais pourtant vrai !

Il a commencé à être célèbre aux Pays-Bas à partir du moment où il est devenu secrétaire d'Etat aux impôts en 1967. Après des études de droit, sa carrière politique commença vraiment. Son orthodoxie budgétaire devait lui coûter sa position mais il devint pour le CDA, ministre des Finances (1977-1980) et commissaire européen à la concurrence (1981-1985), à l'agriculture (1985-1989) et aux Relations extérieures et du Commerce (1989-1993). Il est l'un des rares hommes politiques à avoir exercé trois mandats consécutifs en tant que commissaire européen. A partir de 1985, il devint Vice-Président de la Commission. Il dut assainir l'industrie de l'acier et aborder les questions de surproduction de lait et de beurre.

Le Président Junker lui a rendu un grand hommage lors de son enterrement. « C'est avec une grande tristesse que j'ai appris le décès de l'ancien Commissaire néerlandais, Frans Andriessen. Je connaissais Frans très bien et j'ai vu, de très près, comment il a contribué à faire de l'Union européenne une Europe plus forte.

Il a contribué à tracer la voie de notre monnaie commune, l'euro, vers la création d'une Union européenne plus forte. Il a joué un rôle important en rendant l'économie de l'Europe apte à affronter la fin du siècle en aidant l'industrie sidérurgique à innover et le secteur agricole à se moderniser. Enfin, il a contribué à promouvoir les négociations multilatérales sur le commerce, telles que l'Uruguay Round. Il restera une source d'inspiration de motivation pour défendre notre ordre multilatéral fondé sur les règles.

Frans Andriessen était un ami et collègue aimable respecté et de confiance, ce fut un privilège de travailler pour lui et son héritage perdurera. »

Heureusement, il n'aura pas connu de son vivant les répercussions du Brexit.

❖ Brèves

➤ Le Grand Prix Franco-Allemand des Médias attribué à Beate et Serge Klarsfeld

Le Grand Prix 2019 a été décerné à Beate et Serge Klarsfeld. Le couple est « depuis des décennies un modèle pour la lutte contre l'oubli, pour l'humanité et contre un nationalisme qui arbore l'étendard de l'exclusion et de la stigmatisation de ceux qui se réclament d'une autre confession et de ceux qui pensent autrement ». Le prix sera remis le 3 juillet à Paris.

Le Prix Franco-Allemand du journalisme a été créé en 1983 à l'occasion du vingtième anniversaire du Traité de l'Elysée entre la France et l'Allemagne. Parmi les lauréats figurent notamment Simone Veil, Volker Schlöndorff, Tomi Ungerer, Valéry Giscard d'Estaing, Helmut Schmidt, Alfred Grosser.

Source : Fondation Robert Schuman

❖ Vie pratique, infos de l'AIACE

VIE PRATIQUE CAISSE MALADIE — PENSIONS

**Par les ambassadeurs : P. Blanchard, S. Jacobs, P. Loir,
N. Wraith**

Dans cette rubrique, les ambassadeurs abordent des points pratiques qui ont fait l'objet de questions de nos affiliés ou qui méritent des éclaircissements.

Rappel

DETTE (avances à récupérer) vis-à-vis du PMO3/RCAM

(revoir sur le Nr 86 page 7)

Rappel

REMBOURSEMENT SPÉCIAL, Article 72-3 du statut et chapitre 6 des DGE

(revoir sur le Nr 86 page 7)

Rappel

AFFILIÉ ASSURÉ EN PRIMAIRE AU RCAM ET À L'INAMI

(Revoir sur le Nr 86 page 8)

REMBOURSEMENT A 100 % DU SUIVI DES MALADIES GRAVES qui ne sont plus reconnues comme telles par le PMO3/RCAM.

Cette mesure concerne des prestations médicales de contrôle strictement liées à une maladie grave qui n'est plus formellement reconnue après 5 ou 10 ans. Pour des raisons juridiques, le PMO3 ne peut pas lier cette mesure à une des modalités actuelles de remboursement à 100 %. Elle sera règlementée dans la version révisée des Dispositions générales d'exécution¹⁵ (DGE) en cours de préparation.

Pour en bénéficier, les affiliés doivent soumettre au médecin-Conseil du RCAM une déclaration du médecin spécialiste qui les suit confirmant la nécessité des examens pour dépister toute récurrence de la maladie.

Une fois l'autorisation obtenue, il conviendra d'introduire les demandes de remboursement des examens mentionnés sous la rubrique des 100 % en mentionnant l'accord du médecin-conseil.

LUNETTES ; VERRES CORRECTEURS, AUDITION

Chapitre 11 des DGE (extraits)

I. Vision

- 1.1 Lunettes
- a) Généralités

¹⁵ https://docs.google.com/gview?url=http://aiace-be.eu/images/documents/g4_1_dge_fr.pdf&embedded=true
Sur le site de l'AIACE Be rubriques : Dossiers- Régime commun d'assurance maladie -RCAM – Caisse maladie bases légales - les dispositions générales d'exécutions (1^{er} juillet 2007)

Le remboursement des lunettes est limité à deux paires comprenant la monture et les verres correcteurs, quelles que soient leurs caractéristiques. Le délai de renouvellement est fixé à deux ans, sauf changement de dioptrie ou d'axe au moins égal à 0,50 médicalement constaté.

Les deux paires peuvent être :

- *L'une avec des verres unis focaux vision de loin et l'autre de près,*
- *L'une avec des verres multifocaux ou progressifs et l'autre uni focaux vision de près ou de loin.*

a) Conditions de remboursement

Les frais d'acquisition de lunettes avec verres correcteurs prescrits par un médecin ophtalmologue ou un opticien optométriste sont remboursables avec à 85 % selon les plafonds suivants :

Remboursement des montures avec un plafond de 120 €

Remboursement des verres

Verres unis focaux, par verre :

- 110 €, vision inférieure à 4 dioptries
- 140 €, vision de 4,25 à 6 dioptries
- 180 €, vision de 6,25 à 8 dioptries
- 300 €, vision plus de 8,25 dioptries

Multifocaux ou progressifs, par verre

- 350 €

1.2 Lentilles de Contact

Le remboursement de lentilles de contact correctrices n'exclut pas le remboursement d'une paire de lunettes sous certaines conditions

Remboursement à 85 % avec un plafond de 500,00 € par 24 mois.

2. Audition

Les appareils auditifs doivent être prescrits par un médecin Otorhinolaryngologiste ou par un audiométriste.

Ils sont remboursés à 85 % avec un plafond de 1500 € par appareil.

Délai de renouvellement : 5 ans

Dérogation possible du plafond et/ou des délais de renouvellement, notamment pour maladie grave

STAFF CONTACT REMPLACE PMO CONTACT

Pour diverses raisons, dont celle de la sécurité informatique, depuis le 15 mai 2019, PMO CONTACT qui permettait aux affiliés de présenter des demandes concernant leurs remboursements médicaux, a été remplacé par STAFF CONTACT. Tous les affiliés ont été informés de cette nouvelle modalité par courrier et dans Info Senior d'avril.

Le principal problème de cette « évolution » restera celui des affiliés qui n'utilisaient pas le RCAM en ligne, mais les formulaires de remboursement papier et en cas de réclamation, l'accès à PMO CONTACT par Email sans EU LOGIN.

Désormais il restera deux possibilités pour ces affiliés : passer à EU LOGIN puis au RCAM en ligne et à STAFF CONTACT, ou le téléphone/courrier pour accéder au PMO3.

L'AIACE BE en accord avec le PMO 3 organise des sessions d'apprentissage à l'accès et à l'utilisation EU LOGIN.

Faute de cet accès, l'AIACE BE trouvera des bénévoles pour aider les collègues en difficulté au téléphone avec le PMO3 qui ne répond pas, ou des réponses écrites qui n'arrivent pas.

On en reparlera rapidement

ÉTABLISSEMENTS CONVENTIONNÉS INAMI/RCAM

Les établissements publics conventionnés INAMI et/ou RCAM pratiquent des tarifs officiels contrairement aux privés qui sont libres, notamment en cas d'hospitalisation en chambre individuelle. Dans ce cas, attention à l'excessivité.

PERMANENCE PMO3 ASSURANCE MALADIE, au siège de L'AIACE BE

Dates et horaires en 2019 (après les congés d'été)

19 septembre, 10 octobre, 31 octobre, 21 novembre, 12 décembre de 9 h 30 à 12 h

NOUVEAUX SYSTÈME ET EXAMENS DE DÉPISTAGE

De nouveaux programmes de dépistage plus adaptés aux anciens entreront très bientôt en vigueur avec de nouvelles modalités et de nouveaux établissements conventionnés RCAM, notamment à Bruxelles.

Il est sans doute préférable d'attendre ces nouvelles possibilités avant de commencer les anciens examens de dépistage.

Des précisions suivront de la part du PMO ainsi que de l'AIACE.

❖ **Mieux vaut en rire**

➤ **Shouting does not help ! Brexit means Brexit !**





ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DE L'UNION EUROPEENNE

Section Belgique

Répartition des responsabilités du Conseil d'administration

Présidente	Raffaella Longoni	
Vice-président(e)s	Erik Halskov	Actions sociales, GTR, membre du Comité de rédaction du Magazine VOX et du Bureau de l'AIACE Int.
	Sylvie Jacobs	Valorisation de l'expertise des Anciens, ambassadrice RCAM/PMO, actions Sociales, "Future proofing CGAM", groupe de travail de l'AIACE Int. révision DGE du RCAM.
Secrétaire générale	Nadine Wraith	Comités paritaires sociaux, ambassadrice RCAM/PMO, séminaires départ à la retraite, activités culturelles et de loisirs
Trésorier	Christian Waeterloos	Trésorier
Membres	Pierre Blanchard	Ambassadeur RCAM/PMO, Statut, Méthode, Site web, Help Desk informatique, groupe de travail de l'AIACE Int révision DGE du RCAM.
	Hélène Chelmis	Actions sociales, information maisons de retraite
	Thérèse Detiffe	Activités culturelles et de loisirs
	Philippe Loir	Responsable Actions sociales, ambassadeur RCAM/PMO
	Guy Marchand	Actions sociales, Information maisons de retraite
	Jean-Bernard Quicheron	Rédacteur en chef de l'Écrin
	Eliane Van Tilborg	Information appartements/services et inspection Maisons de repos

Associés :

Ian Collisson, Bruno Ugucconi, Evelyne Pichon, Evelyne Soetewey, Ingrid van Durme : Information appartements/services et inspection maisons de repos/soins.

Gilbert Lybaert : Gestion des membres, Finances, avec le Trésorier Christian Waeterloos

Giulio Groppi: Site web avec Pierre Blanchard

Représentation au Conseil d'administration de l'AIACE Int.

Titulaires	Suppléants
Raffaella Longoni	Erik Halskov
Sylvie Jacobs	Pierre Blanchard

Permanence au Secrétariat

Tous les matins de 9h30 à 12h30 : Karine Pollenus, Helpdesk social.

LUNDI	Thérèse Detiffe, Gilbert Lybaert, M-Thérèse De Smedt, Mariette Heuardt
MARDI	Susan Denton, Maria-Teresa Petrillo. Marianne Szakal,
MERCREDI	Thérèse Detiffe, Elisabeth Haelterman, Gilbert Lybaert, Mariette Heuardt
JEUDI	Betty Muller, Emma Pasquarelli, M-Thérèse De Smedt, Mariette Heuardt
VENDREDI	Maria-Teresa Petrillo, Diane Rijke, Marianne Szakal, Ingrid van Durme.

La Présidente est au bureau le lundi, mardi et le jeudi matin et sur rendez-vous.

La Secrétaire générale est présente le lundi et le vendredi sur rendez-vous.